

**JOURNÉE D'ÉTUDE DÉCENTRALISÉE DE
L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE DROIT CONSTITUTIONNEL**

- AFDC -



Colloque

Le phénomène constituant Un dialogue interdisciplinaire

- Université Toulouse I Capitole -

27 novembre 2015

Amphithéâtre MB II

Manufacture des Tabacs - 21 Allée de Brienne - 31000 Toulouse

-- Programme --

8h45 Accueil des participants

9h Ouverture du Colloque

Bruno SIRE, Président de l'Université Toulouse I Capitole
Hugues KENFACK, Doyen de la Faculté de droit de Toulouse

9h15 - Introduction

Aurore GAILLET (Professeur de droit public, UT1), Nicoletta PERLO (Maître de conférences en droit public, UT1) et Julia SCHMITZ (Maître de conférences en droit public, UT1)

9h30

Présidence : Xavier BIOY (Professeur de droit public, Directeur de l'Institut Maurice Hauriou – IMH)

HISTOIRE ET DROIT CONSTITUTIONNEL

La guerre d'Algérie et l'élaboration de la Constitution française de 1958

Guy PERVILLÉ (Professeur émérite en histoire, Université Toulouse - Jean Jaurès)

Dialogue avec

Wanda MASTOR (Professeur de droit public, Directrice de l'École Européenne de droit, UT1)

10h10

SCIENCE POLITIQUE ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Les transitions constitutionnelles en Afrique

Céline THIRIOT (Maître de conférences en science politique, Institut d'études politiques de Bordeaux)

Dialogue avec

Xavier PHILIPPE (Professeur de droit public, Université d'Aix-Marseille)

10h50 Débat et pause

11h20

Présidence : Serge REGOURD (Professeur de droit public, Directeur de l'Institut de droit de l'espace, des territoires, de la culture et de la communication - IDETCOM)

PSYCHANALYSE ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Le moment constituant comme symbole collectif

Sidi ASKOFARÉ (Professeur de Psychologie clinique du sujet et du lien social à l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès, Directeur de recherche au LCPI, Psychanalyste)

Dialogue avec

Ibrahim KABOGLU (Professeur de droit public, Université de Marmara, Turquie)

12h Débat

12h20 Déjeuner



14h00

Reprise des travaux

Présidence : Marc BLANQUET (Professeur de droit public, Directeur de l'Institut de recherche en droit européen international et comparé – IRDEIC)

SOCIOLOGIE ET DROIT CONSTITUTIONNEL

La construction européenne : un phénomène constituant ?

Antonin COHEN (Professeur en sociologie, Université Paris Ouest Nanterre)

Dialogue avec

Xavier MAGNON (Professeur de droit public, UT1)

14h40

ÉCONOMIE ET DROIT CONSTITUTIONNEL

La transition économique post-communiste et le phénomène constituant

Assen SLIM (Maître de conférences HDR en économie, INALCO)

Dialogue avec

Jean-Pierre MASSIAS (Professeur de droit public, Université de Pau et des Pays de l'Adour)

15h20 Débat

15h40 Synthèse

Claude KLEIN (Professeur de droit public, Université Hébraïque de Jérusalem) et Jacky HUMMEL (Professeur de droit public, Université Rennes 1)



Thématique

Cette journée de réflexion, qui s'inscrit dans le cadre des journées d'étude décentralisées de l'Association française de droit constitutionnel, consacrées cette année au « droit constitutionnel et les autres sciences », vise à étudier un objet spécifique du droit constitutionnel : le phénomène constituant, sous le prisme d'autres disciplines, relevant essentiellement des sciences humaines et sociales.

Le « phénomène constituant » est à comprendre comme un ensemble d'actes successifs ou simultanés qui sont à la fois des actes juridiques et des faits. Il est un processus complexe et composite qui se déclenche à partir de la fin d'un ordre constitutionnel donné et qui conduit, après une période dont la durée dépend des contextes historiques et politiques, à l'instauration d'un nouvel ordre constitutionnel.

L'étude de la période se situant entre deux constitutions a souvent été délaissée par la doctrine constitutionnaliste. Une partie de celle-ci considère en effet que les périodes de transition constitutionnelle ne sont qu'une succession de décisions politiques dont la valeur juridique ne pourra qu'être confirmée ou infirmée *ex post*, une fois la nouvelle constitution adoptée et le nouvel ordre juridique établi.

Mais si la transition entre deux ordres juridiques est une période exceptionnelle, dans laquelle les faits politiques et sociaux s'articulent aux faits juridiques, le nouvel ordre constitutionnel qui s'ensuit est alors le reflet de ces faits, des équilibres qui en sont issus, souvent formalisés par des actes juridiques pré-constituants.

Pour décrire et expliquer ce phénomène complexe, le constitutionnaliste a alors besoin de s'appuyer sur les analyses des autres disciplines pour comprendre les multiples éléments qui participent à ce processus.

Cette journée de réflexion se propose ainsi d'instaurer un dialogue interdisciplinaire sur le phénomène constituant entre les juristes constitutionnalistes et les représentants d'autres sciences humaines et sociales. Les perspectives de l'histoire, de la science politique, de la sociologie, de la psychanalyse ou encore de l'économie permettront d'apporter des éclairages nouveaux sur cet objet juridique mal identifié.

Direction scientifique du colloque

GAILLET Aurore : Institut de recherche en Droit Européen International et Comparé - IRDEIC

PERLO Nicoletta : Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication - IDETCOM

SCHMITZ Julia : Institut Maurice Hauriou – IMH

Contacts : ifr@ut-capitole.fr / 05 61 12 86 45

Droits d'inscription

- Personnels d'un organisme public : 72 €
- Professionnels du secteur privé : 72 €
- Auditeur libre : 72€
- Etudiants Hors UTIC : 72 €

- Personnel UTIC : Gratuit
- Etudiants inscrits à UTIC : Gratuit

Participation Déjeuner du 27/11/2015 pour tous les publics : 15 €

Informations pratique

➤ Lieu de la manifestation : Amphithéâtre MBII, Site Manufacture des Tabacs, 21 Allée de Brienne, 31000 Toulouse

